



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Dûment convoquée et tenue au 501 des Érables, Trois-Rivières, ce onzième jour de septembre deux mille dix-huit.

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Madame Chantal Morin, directrice de l'Académie les Estacades, souhaite la bienvenue aux parents.

2. Adoption du projet d'ordre du jour de la présente assemblée

Madame Chantal Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 septembre 2017

Il est proposé par madame Diane Pelletier d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents tenue le 12 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Morin présente l'équipe de direction.

4. Rapport des activités annuelles du conseil d'établissement 2017-2018

Madame Pelletier, présidente du conseil d'établissement 2017-2018, fait la lecture du rapport des activités du conseil d'établissement adopté le 6 juin 2018 (**CE 17-18/45**).

Rapport annexé

5. Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur Boudreault, représentant des parents au comité de parents, mentionne qu'il y a une réunion par mois et qu'ils discutent sur différents sujets, entre autres :

- Les critères d'admission et d'inscription;
- Plan triennal;
- Plan d'engagement vers la réussite;
- Projet éducatif des écoles;
- Etc.

6. Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire (Comité EHDA)

Madame Morin explique que pour siéger sur ce comité, les enfants des parents doivent avoir un plan d'intervention actif pour leur enfant durant l'année scolaire, en plus, d'être un parent faisant partie du comité de parents.

7. Portrait de l'Académie/Projet éducatif

Madame Morin dresse le portrait de l'Académie les Estacades en présentant différents tableaux comparatifs des programmes et centres d'intérêt.

Elle présente également le projet éducatif.

Elle mentionne qu'il y a, à ce jour, 1600 inscrits. Elle précise que l'Académie les Estacades n'est pas officiellement une école à secondaire complet, puisque le 1^{er} cycle est majoritairement au Collège de l'Horizon.

8. Explication des rôles et fonctions du conseil d'établissement

Madame Morin décrit la composition du conseil d'établissement, ses rencontres et son rôle à l'intérieur de l'école.

Voici la composition :

- 8 représentants parents;
- 6 représentants enseignants;
- 1 représentant du personnel professionnel;
- 1 représentant du personnel de soutien;
- 2 représentants des élèves;
- 1 direction.

Elle mentionne qu'il est possible d'avoir 2 représentants de la communauté sur le conseil d'établissement. Toutefois, ces derniers n'ont pas le droit de vote.

9. Organisme de participation des parents (OPP)

Monsieur Boudreault explique que l'organisme de participation des parents a pour but de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. L'OPP peut donner son avis au conseil d'établissement.

Monsieur Boudreault interroge l'assemblée sur leur intérêt d'un organisme de participation des parents à l'école. La majorité est pour.

Monsieur Boudreault demande s'il y a des parents qui sont intéressés à démarrer et mettre en place avec la collaboration de la direction l'OPP de l'école. Deux parents se sont proposés soient monsieur Yves Buisson et monsieur Sylvain Paquette.

10. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

10.1 Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par madame Diane Pelletier de nommer :

Monsieur Pierre Goulet comme président d'élection.

Monsieur Pierre Goulet accepte.

10.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Milot de nommer madame Suzie Dessureault pour qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection. Madame Dessureault accepte.

10.3 Nomination de 2 scrutateurs

Madame Stéphanie Lessard se propose pour agir comme scrutatrice d'élection.

Monsieur Alain Pagé se propose pour agir comme scrutateur d'élection.

10.4 Procédure de mises en candidature

Monsieur Goulet explique la procédure d'élection.

10.5 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats

Sont à combler : 4 postes pour un mandat de 2 ans.

10.6 Élection des parents au conseil d'établissement

Proposition des candidatures pour les mandats de 2 ans :

Madame Marie-Ève Grondin propose sa candidature.

Madame Nathalie Lajoie propose sa candidature.

Monsieur Denis Boudreault propose sa candidature.

Madame Rachel Noël propose sa candidature.

Madame Diane Pelletier propose la candidature de monsieur Martin Milot. Monsieur Milot refuse.

Madame Sandra Martin propose sa candidature.

Madame Chantal Poirier propose la candidature de madame Isabelle Carle. Madame Carle accepte.

Madame Isabelle Carle propose la candidature de madame Chantal Poirier. Madame Poirier accepte.

Il est proposé par madame Diane Pelletier de clore la période de candidature.

Le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à combler, le président d'élection demande le vote secret.

Sont élus à la majorité des voix pour les mandats de 2 ans :

Monsieur Denis Boudreault

Madame Nathalie Lajoie

Madame Isabelle Carle

Madame Chantal Poirier

Il est proposé par madame Liette St-Arnaud de détruire les votes.

10.7 Élection des parents substitués au conseil d'établissement

Proposition des candidatures pour les parents substitués.

Monsieur Martin Milot propose sa candidature.

Madame Marie-Ève Grondin propose sa candidature.

Madame Rachel Noël propose sa candidature.

Madame Diane Pelletier propose sa candidature.

Madame Sandra Martin propose sa candidature.

10.8 Élection du représentant au comité de parents

Monsieur Boudreault se propose pour représenter les parents du conseil d'établissement au comité de parents.

10.9 Nomination d'un substitut au comité de parents

Monsieur Buisson se propose substitut au représentant des parents au comité de parents.

11. Période de questions

Aucune question.

Madame Morin mentionne que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 17 octobre et que la première rencontre pour le comité de parents aura lieu le 2 octobre.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 20 par madame Diane Pelletier que la séance soit levée.

Chantal Morin
Directrice